

ENSEIGNEMENT : CELA CHAUFFE ENTRE LE CDH ET LE MR

CEB : Schyns répond à Bouchez et le buse pour ses « fake news »

« Jusqu'où iront-ils dans le sacage de l'enseignement? », se demandait jeudi, dans nos colonnes, Georges-Louis Bouchez, délégué général d'un MR qui n'appréciait pas du tout l'information qu'on laisserait passer en secondaire des enfants n'ayant pas réussi le Certificat d'études de base (CEB)... Ce qui, soit dit en passant, existe déjà aujourd'hui, le conseil de classe pouvant décider de la réussite d'un enfant sur la base du travail accompli pendant l'année et des autres résultats obtenus.

« CONTREVÉRITÉS »

La ministre de l'Éducation n'a pas apprécié la sortie et a réagi « aux contrevérités enfilées comme des perles par M. Bouchez », a d'emblée précisé Marie-Martine Schyns (cdH). « Il semble oublier qu'aujourd'hui, un élève qui a raté le CEB peut déjà poursuivre en secondaire avec l'accord du conseil de classe. Il estime qu'un élève pourrait accumuler des carences d'apprentissage jusqu'au terme de la 2^e secondaire. C'est tout l'inverse! À l'avenir, le

conseil de classe pourra décider de maintenir l'élève en 6^e primaire. S'il est autorisé à poursuivre en secondaire, il bénéficiera d'un encadrement renforcé et il ne pourra obtenir son CEB que lorsqu'il aura réussi sa 1^{re} secondaire. Les moyens sont prévus dans le décret pour cet accompagnement (...) Rappelons aussi que le projet de décret prévoit à nouveau le redoublement en 1^{re} secondaire : l'interdiction de redoublement n'existera plus. Pour aucune année. L'objectif est de faire diminuer le redoublement en travaillant sur le fond des problèmes, pas en l'interdisant. »

PETITE MUSIQUE DU LAXISME

Autres propos qui ont fait bondir la ministre : « M. Bouchez affirme que des enfants traîneront des lacunes handicapant leur avenir. C'est témoigner d'une profonde méconnaissance du texte puisque la remédiation immédiate et la différenciation des apprentissages sont au cœur du tronc commun. Deux heures seront prévues dans la grille horaire et les

moyens seront donnés aux écoles pour les organiser. »

Et cette dernière sentence : « En période électorale, c'est tentant et facile de jouer la petite musique du laxisme, du nivellement par le bas en parlant d'enseignement », lance M^{me} Schyns. « On pense que les mélomanes apprécieront. Si on ne lit pas la partition, on accumule les fausses notes. L'avenir de notre enseignement mérite un débat basé sur la réalité des faits, non sur des fake news. » ●

D.SW.